



Assemblée Générale

IXESN France

23 et 24 février 2013

SAMEDI 22 FEVRIER 2013

Timing	Durée	Type	Description	Speaker
0:09:00	0:00:10	présentation	ouverture	Flo
0:09:10	0:00:05	vote	quorum + vote chairing team	Flavie
0:09:15	0:00:05	vote	ordre du jour + vote	chair
0:09:20	0:00:05	vote	confirmation adhésion - Open up	chair
0:09:25	0:00:55	présentation	bilans bureau	bureau
0:10:20	0:00:40	présentation	Proposition amendements	Flavie
0:11:00	0:00:15		pause	
0:11:15	0:00:15	présentation	présentation plan d'action + budget prev	Florian
0:11:30	0:01:00	présentation	candidatures bureau	chair
0:12:30	0:00:45	présentation	candidatures CA	chair
0:13:15	0:00:15	présentation	candidature bureau international	Dom
0:13:30	0:01:15		pause midi	
0:14:45	0:00:15	présentation	candidature NP juin	chair
0:15:00	0:00:15	présentation	candidature adhésion réseau	chair
0:15:15	0:00:20	présentation	updates internationales	Dom
0:15:35	0:00:15	présentation	section meeting	Benoît
0:15:50	0:00:15	présentation	La NEM	Manu
0:16:05	0:00:40	présentation	Zoom sur des projets locaux	chair
0:16:45	0:00:30		pause	
0:17:15	0:00:45	ateliers	ateliers : 1 - 2 - 3 - 4	chair
0:18:00	0:00:15		changement d'atelier	chair
0:18:15	0:00:45	ateliers	ateliers : 1 - 2 - 3 - 4	chair
0:19:00			Fin 1e journée	

Arrivée des associations adhérentes à 09 :10.

9:13 – Présentation du directeur des relations internationales de l'IAE.

- Plaisir d'accueillir l'Assemblée Générale d'ESN France
- Présentation du programme Erasmus et le contexte à l'IAE de Lille.

9:26 – Florian – Ouverture.

Accueil et présentation des « Guests » (ESN AISBL / Alumni).

9:30 – Flavie

- Présentation de la « Chairing Team ».

Valentin Dupouey (ESN Nancy) et Antoine Sugita (ESN Valenciennes) se présentent et candidatent.

NB : Les votes sont au début à 23 voix sur 24 car ESN Telecom Bretagne n'était pas présent.

9:33 – Lancement de procédure de vote pour la « Chairing team ».

-- Vote de la « Chairing Team » --

Absention : 0 - Contre : 0 - Pour : 23

La « Chairing team » est élue à l'unanimité.

9:35 - Présentation de l'agenda par Valentin.

-- Vote de l'agenda --

L'agenda est accepté à l'unanimité.

9:37 – Adhésion légale de « Open Up »

Contre : 2 (Lille et Dijon) - Abstention : 3 - Pour : 18

Paris Open Up est accepté dans le réseau ESN.

9 :40 Bilans individuels des membres du bureau – fin de mandat

9:40 : Florian Chapey, président

Présentation - Bilan des plans de l'année : 3 points principaux.

=> Ouvrir et chercher des partenaires pour les financements.

=> Développement interne au réseau ESN avec notamment l'instauration du CA à 15.

=> Marquer le retour d'ESN France à l'échelle Internationale.

1. Représentation extérieure

- 2e2f
- Ministère de l'éducation
- Cohésion sociale via le Ministère Jeunesse et Sport

2. Les projets

- 25 ans Erasmus
- Le carnet souvenir présenté à Nantes
- ESN Survey.

- Relations presse

- Réussite particulière avec l'AVUF.

9:50 – Bilan Jonathan Leconte – Vice-président en charge de l'animation du réseau.

1. Mission personnelle

- Avoir un maximum de cohésion entre les sections.
- Accompagnement dans l'organisation des événements nationaux.
- Rédacteur du « Pallo Enchaîné ».

2. Mission équipe d'animation du réseau

- Il y a eu des recherches et 3 nouvelles sections cette année peut être 4 (Avignon).
- Professionnalisation du réseau : identification des besoins de formations.

9:56 – Bilan Vincent Preioni – Trésorier

- Budget de 43 000 euros avec principalement l'événement des 25 Erasmus (tour de France), déplacement divers.
- Positif à 1500 € qui serait alloué à un fond de déplacement pour les NP.
- Présentation détaillée du budget avec un camembert présentant les dépenses et recettes.
- Les postes de dépense qui ont le plus augmenté sont l'international puis la communication.
- Il y a eu moins de dépenses au niveau des NP pour les membres du Bureau (5 contre 7 l'année précédente).
- Les rentrées d'argent : Moins d'argent de la part de la BNP mais un nouveau partenariat.
- Recherches de partenariats (20 environ).
- Bilan moral : difficultés de communiquer entre les membres du bureau

10:04 – Flavie Chollet-Garnier – Bilan secrétaire.

- Secrétariat et Communication. Il y a eu notamment la préparation des NP et AG. Beaucoup de rédaction. Gestion des mailing list, suivi des chair, des administrateurs et des représentants locaux.
- Travail par rapport au changement des statuts et CA.
- Réunion physiques – Compte rendu – Ordre du jour, etc.

- Il y a eu moins d'implication au niveau de la communication externe
- Remerciements au Webmaster car il y a eu des problèmes de réseau et donc un changement de serveur qui a demandé beaucoup de temps.
- Bilan moral : travail compliqué à gérer car il y a eu beaucoup de choses à faire aussi bien en secrétariat et en communication. Très bonne entente avec les membres du bureau.
- 3 premiers mois intenses avec tous les changements avec la nouvelle procédure.
- Représentation d'ESN aux vœux du président de la république.

10:11 – Dominique Montagnese– représentant national

- Description du rôle du NR : Représentation d'ESN France au niveau International et la descente d'information de l'international vers les sections. Il y a aussi eu un encadrement durant les événements internationaux de la délégation Française.
- Questionner / Transférer / Discuter / Rapport du bilan de l'activité de ESN France.
- Il y a beaucoup de relationnel avec les autres NR et notamment avec le Buddy qui se développe avec l'Allemagne.
- Son rôle a repris de l'importance et il y a plus d'implication au niveau national ! Cohérence avec les objectifs de l'année précédente.
- Présentation de la carte des événements. Cela demande beaucoup de courage !

Questions au bureau

- François (Nantes) : Comment pouvoir compenser la baisse du partenariat de la BNP ?

Vincent : Travail à venir de la « Trésor Team ».

- François : Pourquoi avoir exclu trois sections ?

Jonathan : plus de contacts ni d'activités.

- Remerciement de Damien Lamy-Preto (président des alumni France) pour le bureau.
- Remerciements de Florian à tous les administrateurs.

10:29 – Présentation des propositions d'amendements.

-- Voir dimanche – présentation et vote des amendements statutaires et réglementaires.

Questions diverses

- Propositions de Dams pour les règlements intérieurs : Mettre l'adresse du président.

- Ismail : durée d'intégration d'une association candidate ?

- Orléans : utile d'obliger les associations à avoir le nom ESN dans leur nom officiel ?
Perte d'identité ?

- Océane, quel type d'avertissement pour les associations ne respectant pas les conditions d'adhésion ? Où est-ce que cela pourrait apparaître ? (Au lieu d'exclure, possibilités d'indiquer des avertissements).

Flavie : possible avec un éventuel contre amendement.

Jonathan : Il ne peut pas y avoir de ré adhésion après 12 mois

11:23 – Candidatures bureau

Présentation de Jonathan sur le fait que le poste de président est vacant (Florian étant en interview avec Marine pour *La voix du nord*).

11:26 – Anthony Minniti – VP Sections

- Présentation personnelle avec parcours associatif.

- Présentation de son CV ESN.

Idées de créer des regroupements d'associations par région, proposer plus de services et notamment lancer une newsletter mensuelle.

Questions

Damien : Le fait de rapprocher des associations par secteur alors qu'il y a beaucoup d'assos importantes dans le nord est risqué de dynamiser toujours les mêmes au détriment d'autres territoires.

Brikena : s'exprime sur son soutien à cette candidature.

Flavie : Quelle disponibilité + quels rapports avec les autres réseaux nationaux du type Animafac ?

Anthony : très disponible + ne connaît pas très bien les autres réseaux.

11:45 – Vincent Preioni – VP Sections

- Présentation personnelle avec parcours associatif.
- Présentation de son CV ESN.
- Motivations de la candidature : Efficacité des sections au niveau local, avoir un suivi. Renforcer les liens intersections. Se positionner sur les grands projets à échelle nationale. Continuer le recrutement des villes. Valeurs ESN communes mais respecter les individualités des sections.

Questions

- Dams : national event ?
 - Se focaliser sur les événements qui existe déjà car beaucoup de travail de créer un tel Event.
- Rémi : Recrutement actif ?
 - Bien faire attention aux conditions d'adhésion, selon lui il ne faut pas trop solliciter les associations mais les laisser venir à nous.
- Anthony : le questionnaire sur les sections existent déjà.
- Ismail : faire d'ESN un Label de qualité ?

12:02 – Flavie Chollet-Garnier – VP Communication

- Poste qui n'est pas encore créé mais proposé dans les statuts.
- Passé associatif depuis 10 ans.
- Etudes en communication diplômée.
- Vie ESN à Lyon : Pluridisciplinaire.
- ESN France : secrétariat et communication, mais frustrée de ne pas pouvoir en faire plus.

Questions

- Dams : Communication mais pourquoi pas Président ?

Flavie : Préfère se consacrer à sa passion.

- Benoit : Qui tiendra les stands de Studyrama ?

Flavie : s'il y a du budget, veut bien se déplacer.

- François : Lutte contre la toxicomanie?

Flavie : les associations en local peuvent lutter contre cette image.

12:13 - Charlotte Wright - Secrétaire

- Retour sur son expérience en Angleterre et ESN.
- Etudiante en droit
- Envie de mettre en place un livret sur la reconnaissance du bénévolat

Questions

- Julie : envie d'assumer le secrétariat et la communication si l'amendement n'est pas voté ?

- Non !

- Abdel : Pour toi c'est quoi un secrétaire ?!

Charlotte exprime sa vision du poste.

12:18 – Ismail Benmira - Trésorier

- Retour sur sa vie universitaire et ESN CV.
- Expérience en comptabilité et gestion de la section de Nancy qui a un gros budget.
- Continuer à travailler les partenariats nationaux.

Questions

- Dams : Mécénat ?
 - Piste ouverte.
- François : Quel type de financement à Nancy ?
 - Différents partenariats.
- Brikena : Connaissance avec les possibilités de subventions publiques.
- Souhail : Comment accompagner les trésoriers locaux ?
 - Oui, aider pour les demandes de subventions.

12:30 – Camille Eurin – NR

- Présentation personnelle et ESN CV.
- Découverte de l'international depuis le « Summer Meeting ».
- Création d'un groupe RL plus en contact

Questions

- Eric : Coordinateur nationaux, comment gérer ?
 - Il y aura une collaboration.
- Dams : Rôle international ?
 - Oui très important

12:44 : candidatures au conseil d'administration

- Présentation personnelle des candidats.

Questions

9 candidats :

Désirée (ESN Nice), Ludivine Crauste (ESN Toulouse), Yacine Daghmoum (ESN Compiègne), Mickael Golinski (ESN Nancy) - vice-NR, Marine Helfer (ESN Lille), Sarah Holveck (InsiDijon), Michael Musset (ESN Nice) – webmaster, Anthony Minniti (ESN Nice), Oriane Silbermann (ESN CosmoLyon) et François Tournier (ESN Nantes)

13:27 – Dom – Soutien de sa candidature au bureau d'ESN international.

- Lettre de soutien à signer par la moitié au moins des sections.

Question

- Vincent : Quels objectifs ? Quel projet ?

- Qualitatif

- Tania : Quelle stratégie pour gagner ?

- Pas de campagne, mais relation de confiance.

-- Candidature d'ESN Nice pour organisation de la NP de juin--

- Présentation de la ville, la section et le planning prévisionnel.

- Début du mois de Juin 2013.

Question

- François : Proposer une alternative à la sortie à Monaco le soir car tout le monde ne sera pas prêt à faire la fête tard le soir.

-- Candidature Avignon --

- Présentation de la ville, de l'association, et des projets particuliers comme les vidéos avec les Erasmus sur les problèmes des expressions Françaises !

-- Updates Internationales – Dom --

- Retour sur les événements internationaux (SWEP, WEP, CNR, NBM, etc.).

-- Section Meeting de ESN Strasbourg --

Récapitulatif du premier événement franco-allemand organisé par ESN Strasbourg.

-- Zoom sur la Nem et 4 projets locaux --

- Nuit des Etudiants du Monde (projet à développer dans le réseau).
- Gala Erasmus.
- Christmas Together.
- Ch'ti regional event

- Ca m'dit l'international

-- ateliers de formation --

1e session	2e session
1 - AGM : Dom et Camille	1 - sections dans l'international - Dom et Camille
2 - eduk8 : Suzanna	2 - social erasmus - Camille
3 - exchangeability : Eric	3 - éducation - Tania et Yacine
4 - satellite : Damien	4 - Faire une bonne présentation : John

-- 19 : 30 – Fin de la première journée --

DIMANCHE 24 FEVRIER

Timing		Type	Description	Speaker
0:09:30	0:00:05	vote	vote des bilans	chair
0:09:35	0:00:10	vote	vote de la stratégie	chair
0:09:45	0:00:10	vote	vote du budget prévisionnel	chair
0:09:55	0:01:00	vote	votes des amendements	chair
0:10:55	0:00:30		pause	
0:11:25	0:00:05	vote	vote candidature bureau international	chair
0:11:30	0:00:05	vote	vote prochaine NP	chair
0:11:35	0:00:20	vote	vote bureau	chair
0:11:55	0:00:25	vote	vote CA	chair
0:12:20	0:00:10	vote	vote adhésion nouvelle section	chair
0:12:30	0:01:00		clôture	Flo
0:13:30			fin 2e journée	

Arrivée des sections à 09:30.

Nombre total de sections (présente et délégation) : 23.
ESN Télécom Bretagne étant en retard.

**Le quorum est donc respecté.
 Début des votes.**

-- Vote des « Bilans » --

Abstention : 0.
 Contre : 0.
 Pour : 23.

Les bilans sont acceptés à l'unanimité.

-- Vote de la « Stratégie » --

Abstention : 0.
 Contre : 0.
 Pour : 23.

La stratégie est votée à l'unanimité.

-- Vote du « Budget prévisionnel » --

Abstention : 1 (Strasbourg).
 Contre : 0.
 Pour : 22.

Le budget prévisionnel est accepté.

--

STATUTS

Proposition de contre amendements – Damien Lamy-Preto (ESN Nancy)

Proposition : indiquer adresse postale du président.

Réponse du CA : trop compliqué à déclarer chaque changement dans une nouvelle préfecture.

Après décision du bureau, le Conseil d'Administration d'ESN France retire son amendement pour l'article 1.

-- Art 4 radiation –

2° par le vote au 2/3 de la majorité absolue de l'Assemblée Générale pour :

- le non respect des statuts et règlement intérieur de Erasmus Student Network AISBL

- le non respect des statuts et règlement intérieur de IxESN France

– sur proposition du CA pour toute autre raison

3° la radiation par Erasmus Student Network AISBL

-- Art 5 modalités élection --

L'assemblée générale ordinaire élit au scrutin secret les membres du conseil d'administration à la majorité ~~simple~~ absolue

Acceptation de la modification de l'amendement par l'assemblée.

Abstention : 0.

Contre : 0.

Pour : 23.

Le contre amendement est accepté à l'unanimité.

-- Article 5 le bureau –

~~Le conseil choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé d'un président, d'un représentant de ESN France auprès du conseil des représentants nationaux de ERASMUS STUDENT NETWORK AISBL, d'un vice président, d'un trésorier et d'un secrétaire. Le conseil d'administration est composé de six membres du bureau et de neuf administrateurs.~~

Acceptation de la modification de l'amendement par l'assemblée.

Abstention : 2.

Contre : 0.

Pour : 21.

Nouvel article : le bureau

Le bureau est élu pour un an par l'assemblée générale. Il est composé d'un président, d'un représentant de ESN France auprès du conseil des représentants nationaux d'ERASMUS STUDENT NETWORK AISBL, d'un vice-président responsable de l'animation du réseau, d'un vice-président responsable de la communication, d'un trésorier et d'un secrétaire.

Acceptation de la modification de l'amendement par l'assemblée.

Abstention : 0.
Contre : 0.
Pour : 23.

Le contre amendement est accepté à l'unanimité.

-- Vote du contre amendement au Règlement Intérieur de Dominique Montagnese --
Modification car problème par rapport aux statuts d'ESN International.

Article 47 : Comme défini dans le Règlement d'ESN International, toute candidature de membres du réseau ESN France au bureau d'ESN International doit être soutenue par la moitié des sections présentes à la rencontre nationale précédant l'AGM

Abstention : 0.
Contre : 0.
Pour : 23

Le contre amendement est accepté à l'unanimité.

■ Vote de l'amendement sur l' « Art 5 » --

~~Chaque administrateur élu se reconnaît membre d'un de 4 secteurs d'activité~~

~~— Education~~
~~— trésorerie et partenariat~~
~~— Animation du réseau~~
~~— Communication~~

Le rôle du CA est d'organiser et de veiller à l'animation des activités de l'association. Il prend toutes les décisions utiles à sa bonne marche, dans le cadre des statuts et de l'objet de l'association, mais aussi dans la limite des missions que lui a confiées l'assemblée générale et dans le respect du budget adopté par celle-ci.

Abstention : 0.
Contre : 0.
Pour : 23.

L 'amendement est accepté à l'unanimité.

-- Art 11 - Ressources –

Les recettes annuelles de la fédération se composent :

- 1° du revenu de ses biens
- 2° des cotisations et souscriptions de ses membres
- 3° Des subventions de l'Etat, des régions, des départements, des communes, des établissements publics et de toute institution publique.
- 4° des ressources issues de mécènes ou sponsors privés.
- 5° des ~~donations et legs~~ dons
- 6° des ressources créées à titre exceptionnel
- 7° de vente de produits dérivés
- 8° du produit de rétributions perçues pour service rendu

Abstention : 0.
Contre : 0.
Pour : 23.

L 'amendement est accepté à l'unanimité.

- Vote « Art 16 - règlement intérieur » --
Un règlement intérieur, établi par le conseil d'administration sur proposition du bureau, détermine le détail d'exécution des présents statuts et fixe les règles qui ont trait à l'administration interne de l'association. Son établissement comme sa modification sont soumis à l'approbation de **la majorité absolue de l'assemblée générale.**

Abstention : 0.
Contre : 0.
Pour : 23.

REGLEMENT INTERIEUR

L 'amendement est accepté à l'unanimité.

-- Vote correction de nom (AISBL) --

Abstention : 0.
Contre : 0.
Pour : 23.

L 'amendement est accepté à l'unanimité.

Règlement Intérieur

*Il est a noté que les statuts ayant été votés précédemment, ils prennent effets dès maintenant. Les votes nécessitant donc la majorité absolue et non les 2/3.
Le nombre de section étant de 23 au début des votes du RI, la majorité absolue étant donc de 12 voix.*

-- Vote « Art 1 » --

Article 1 : L'assemblée générale ordinaire est tenue durant le premier semestre de l'année.

Chaque section détient une voix. Une section non présente à l'AG peut se faire représenter en déléguant sa voix à une autre section présente. Elle doit le faire jusqu'à la veille de l'ouverture officielle de l'AG. Une section ne peut pas recevoir plus d'une délégation de vote.

Abstention : 0.
Contre : 0.
Pour : 23.

L 'amendement est accepté à l'unanimité.

-- Vote « Art 6 » --

Article 6 : Le règlement intérieur est modifié par le Conseil d'administration et voté en Assemblée générale à la majorité absolue.

Abstention : 0.

Contre : 0.

Pour : 23.

L 'amendement est accepté à l'unanimité.

-- Election du Conseil d'administration --

Nouvel article

Un appel à candidature est envoyé par le secrétaire général au moins trente jours avant l'ouverture officielle de l'assemblée générale.

Chaque candidat doit faire parvenir sa candidature accompagnée de la lettre de soutien de sa section jusqu'à sept jours avant l'ouverture officielle de la NP. Au-delà, c'est le conseil d'administration qui élira l'administrateur, selon la procédure définie à l'article 41, « Vacance du poste d'administrateur ».

Abstention : 0.

Contre : 0.

Pour : 23.

L 'amendement est accepté à l'unanimité.

-- Vote « Art 9 » --

Article 9 : Le conseil d'administration est élu selon la procédure suivante. Les membres du bureau doivent être élus en premier, à la majorité absolue. Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue, un second tour est organisé entre les deux candidats ayant obtenu le plus de voix. L'AG procède ensuite à l'élection des autres membres du CA.

Chaque section remplit un bulletin avec les noms des 15 candidats pour lesquels elle vote. Les 15 candidats doivent être élus à la majorité absolue. Si plus de 15 candidats obtiennent la majorité absolue, un deuxième tour est organisé parmi les candidats ayant obtenu la majorité absolue. Si moins de 15 candidats sont élus après le deuxième tour, le CA sera composé des administrateurs élus. Il n'y a pas de troisième tour.

Abstention : 0.

Contre : 0.

Pour : 23.

L 'amendement est accepté à l'unanimité.

-- Vote « Art 10 » et par extension « Art 11 » --

Remplacement de 15 administrateurs pas 9 administrateurs.

Abstention : 0.

Contre : 0.

Pour : 23.

L 'amendement est accepté à l'unanimité.

-- Vote « Art 13 » --

Article 13 : Toute section peut se porter candidate à l'organisation de la National

Platform (NP) *suiivante*, elle devra faire parvenir un dossier de candidature au président d'ESN France au plus tard *la veille de l'ouverture officielle de la NP précédente*. (suite de l'article ...)

Abstention : 0.

Contre : 0.

Pour : 23.

L 'amendement est accepté à l'unanimité.

-- Vote « Art 22 » --

**2. Adhésion à l'association IX ESN France et ERASMUS STUDENT NETWORK AISBL
Nouvel article :**

ESN est obligatoirement présent dans le nom de l'association.

Les associations membres sont encouragées à utiliser les services proposés : carte ESN, charte graphique d'ESN international et site satellite.

Elles doivent participer au minimum à une NP dans l'année.

Demande de voter les amendements de cet article phrase par phrase.

-- Vote 1^{ère} phrase --

Contre : 6

Abstention : 4

Pour : 13.

L'amendement est accepté à 1 voix près.

-- 2^{ème} phrase --

Abstention : 0.

Contre : 0.

Pour : 23.

L 'amendement est accepté à l'unanimité.

-- 3^{ème} phrase --

Contre : 6

Abstention : 3

Pour : 14

L'amendement est accepté à 2 voix près.

-- Vote « Art 23 » --

Article 23 : Les associations souhaitant entrer dans le réseau entre 2 assemblées générales ont le statut d'association candidate. La validation s'effectue lors d'une rencontre nationale *aux 2/3 des membres présents et représentés*. Le vote d'adhésion s'effectuera lors de l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire suivante *aux 2/3 de l'assemblée générale*. Le statut d'une section candidate implique les mêmes droits et devoir qu'une nouvelle section entrée dans le réseau. *Le droit de vote est donné à la plateforme nationale suivante.*

Abstention : 0.

Contre : 0.

Pour : 23.

L 'amendement est accepté à l'unanimité.

-- Suppression « Art 32 » --

Abstention : 0.

Contre : 0.

Pour : 23.

L 'amendement est accepté à l'unanimité.

-- Vote « Art 33 » --

Article 33 : Le CA élu par l'AG est missionné par elle pour diriger l'association ESN France. Le CA est l'organe de réflexion stratégique, de force de proposition et de prise de décision jusqu'à la prochaine assemblée générale. Il missionne le Bureau pour les affaires courantes. Le bureau peut décider de la création et de la suppression de comités de travail thématiques pour développer l'action d'ESN France. Tout membre du réseau ESN France ou des associations adhérentes peut participer à ces comités de travail selon la procédure définie par le bureau et approuvée par le conseil d'administration.

Abstention : 0.

Contre : 0.

Pour : 23.

L 'amendement est accepté à l'unanimité.

-- Vote « Art 34 » --

Article 34 : Le conseil d'administration peut décider de nommer un coordinateur national qui devient responsable d'un projet en particulier. Sa durée de mandat est adaptée à la durée du projet.

Abstention : 0.

Contre : 0.

Pour : 23.

L 'amendement est accepté à l'unanimité.

-- Vote « Art 37 » --

Article 37 : La réunion du conseil d'administration peut avoir lieu en 1 ligne. Elle doit alors garantir la parole de tous ceux qui y ont droit. A défaut toute délibération du conseil d'administration est nulle et non avenue. Le président et le secrétaire de séance sont élus à chaque CA pour le CA suivant. Il s'agit d'administrateurs ne faisant pas partie du bureau.

Abstention : 0.

Contre : 0.

Pour : 23.

L 'amendement est accepté à l'unanimité.

-- Vote « Art 40 » --

Article 40 : Le président ou le quart des administrateurs propose l'exclusion d'un ou plusieurs administrateurs lors de l'assemblée générale extraordinaire. Cette exclusion est votée aux 2/3 de l'assemblée générale.

Abstention : 0.
Contre : 0.
Pour : 23.

L'amendement est accepté à l'unanimité.

-- Vote « Art 45 » --

Article 45 : Devient alumni tout ancien **membre bénévole d'ESN**. L'organisation du réseau des alumni, son objet, ses valeurs sont de fait laissés à la libre appréciation des alumni. Cependant un seul réseau officiel des alumni d'ESN France sera reconnu comme tel par ESN France. A cet effet le réseau officiel des alumni devra adopter la forme d'une association loi 1901.

Abstention : 2
Contre : 0.
Pour : 21

L'amendement est accepté.

-- Vote « Art 49 » --

Article 49 : Il est tenu un budget prévisionnel mis à jour régulièrement tout au long de l'année. Le Conseil d'Administration peut demander une consultation et un vote du budget à tout moment. **Le trésorier fait voter au CA une adaptation du budget 3 fois dans l'année : en mars, juin et octobre.**

Abstention : 0.
Contre : 0.
Pour : 23.

L'amendement est accepté à l'unanimité.

-- Vote de la NP de Nice --

Pour : 21
Contre : 0.
Blanc : 2.

Nice est acceptée pour être la prochaine section organisatrice de la prochaine National Platform d'ESN France.

-- Soutien de la candidature de Dom --

La candidature de Dom a bien été soutenu par plus de la moitié des sections : **il peut ainsi candidater au poste de vice-président d'ESN international.**

Election des membres du bureau et du conseil d'administration

Président	??????	
VP Communication	Flavie	24
VP Section	Vincent	20
VP Section	Anthony	4
Trésorier	Ismail	24
Secrétaire	Charlotte	22
NR	Camille	22
CA	Désirée	13
CA	Ludivine	22
CA	Yacine	24
CA	Sarah	24
CA	François	24
CA	Marine	23
CA	Micka G (vice nr)	20
CA	Micka M (wpa)	22
CA	Oriane	20
CA	Anthony	19

Nouveau bureau :

Président : poste vacant – open call relancé pour nouvelle candidature puis vote en conseil d'administration – démission de Florian Chapey qui ne souhaite pas renouveler son mandat.

Vice-président animation du réseau : Vincent Preioni
Vice-présidente communication : Flavie Chollet-Garnier
Secrétaire générale : Charlotte Wright
Trésorier : Ismail Benmira
Représentant national : Camille Eurin

Conseil d'administration :

Ludivine Crauste
Yacine Daghmoun
Mickael Golinski (vice-NR)
Marine Helfer
Sarah Holveck
Anthony Minniti
Michael Musset (WPA)
Oriane Silbermann
François Tournier

Adhésion Association échanges Avignon UAPV :

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Discours de clôture – Florian Chapey - Fin : 13h30